www.saint-servais-29.fr

Envoyé en préfecture le 26/06/2025
Reçu en préfecture le 26/06/2025
Publié le
ID : 029-212902647-20250619-20250603-DE

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT SERVAIS du 19 juin 2025

Délibération N° : 2025 - 06 - 03

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Servais, dûment convoqué le 12 juin, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ty Léon, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.
Nombre de conseillers : en exercice 15 – présents : 12 - votants : 15.

Membres en exercice : 15	Présents : 12	Votants : 15	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 6

Présents : Bernard MICHEL, Thierry MAGUEREZ, Marie-Laure GRALL, Benoît RIOU, Paul LAURENT, Christel ABGRALL, Gwendoline LE BRICQUIR, Aurélie VEN, Corentin PARENT, Benjamin TREGUER, Fabienne MADEC et Valérie PAUL.
Jérôme BOITE, absent, a donné pouvoir à Marie-Laure GRALL
Virginie MASSEY, absente, a donné pouvoir à Christel ABGRALL
David LE BORGNE, absent, a donné pouvoir à Thierry MAGUEREZ
Secrétaire de séance : Christel ABGRALL
Secrétaire de séance adjoint : Isabelle CREIGNOU (Secrétaire de Mairie)

OBJET : **TARIF GARDERIE A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2025**

- Les horaires de garderie sont le matin de 7h30 à 8h50 et le soir de 16h40 à 18h30. Le tarif pour le matin est fixé à 1.10 € et le soir à 1,90 € de 16h40 à 18h30 et après 18h30 le prix chaque quart d'heure est à 5,00 €.

Monsieur le Maire propose pour la rentrée de septembre 2025-2026,
GARDERIE
Les horaires de la garderie sont le matin de 7h30 à 8h50 et le soir de 16h40 à 18h30.
Les tarifs de garderie restent inchangés. 1,10 euros pour la garderie du matin, 1,90 euros pour la garderie du soir.
Après 18h30, des pénalités seront appliquées à raison de 7 euros le quart d'heure commencé.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,
- **Valide** les horaires de garderie
- Et **Valide** les tarifs de garderie, pour la rentrée de septembre 2025-2026.

Secrétaire de séance
Christel ABGRALL

Le Maire,
Bernard MICHEL